

# AU DÉPART DE MARSEILLE POUR LA RÉUNION

**Jean-François BRUN**

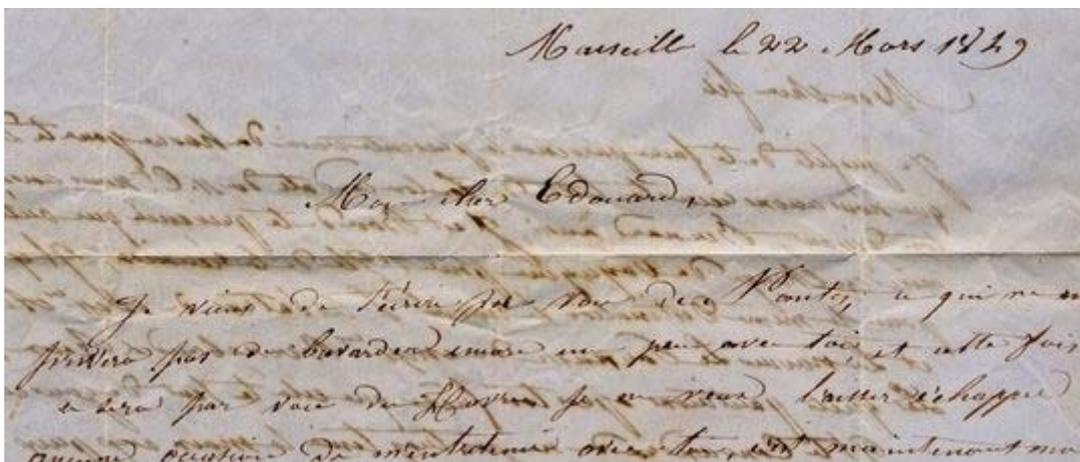
**" PIÈCE DU MOIS " DU 13 MARS 2004**

---

Deux lettres de Marseille pour la Réunion illustrent le décret du 24 août 1848 et l'arrêté ministériel du 12 décembre. Elles sont toutes deux affranchies avec un n°3 oblitéré plume et portant à côté un timbre à date type 15 de Marseille et un PP encadré rouge. Au verso chiffre "1" manuscrit indiquant le décime de voie de mer perçu en numéraire.

Les deux lettres, adressées au même destinataire, portent respectivement les mentions manuscrites "Par premier navire partant de Nantes pour l'Île de la Réunion" et "Par premier navire partant du Havre pour l'Île de la Réunion".

Ces deux lettres, découvertes il y a une trentaine d'années, se trouvent réunies pour la première fois depuis leur découverte. L'une d'elles a été prêtée par Georges Combes, négociant bien connu de Marseille.



Marseille, le 22 mars 1849,

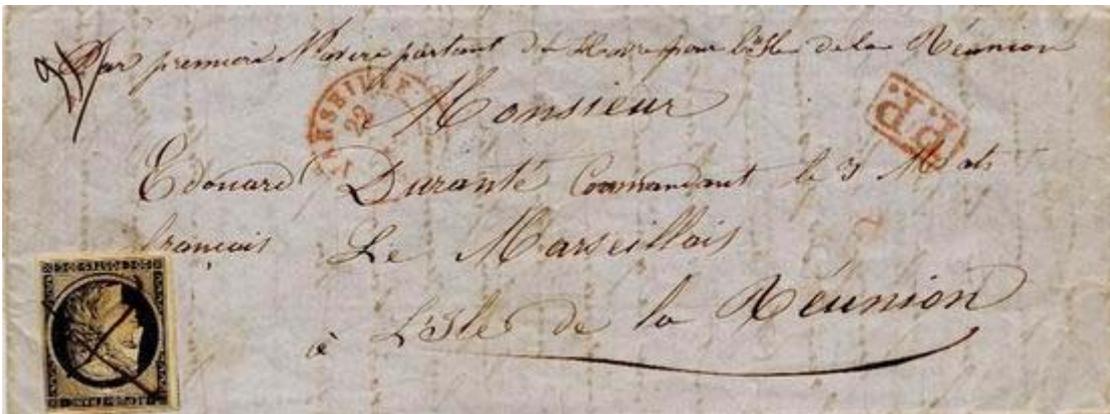
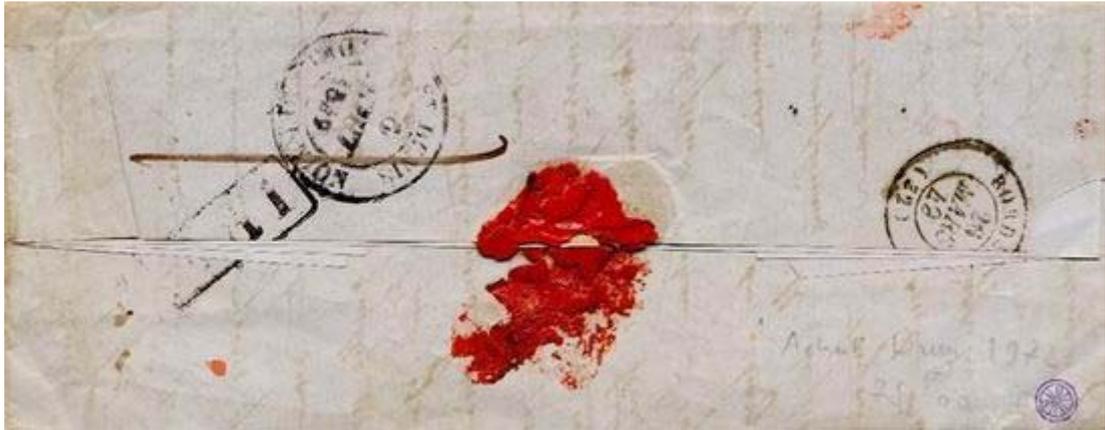
Mon cher Édouard,

Je viens de t'écrire par voie de Nantes, ce qui ne me privera pas de bavarder encore un peu avec toi, et cette

fois ce sera par voie du Havre, je ne peux laisser s'échapper aucune occasion de m'entretenir avec toi ...



Par voie de Nantes



Par voie du Havre

